

Taxe d'accise—Loi

Le gouvernement a supprimé les programmes destinés aux consommateurs comme le Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes et le Programme canadien de remplacement du pétrole. Au cas où les Canadiens décideraient d'économiser en isolant leur maison, le gouvernement a décidé de taxer les matériaux isolants que les consommateurs doivent acheter depuis la suppression du programme. De plus, si, d'aventure, les consommateurs voulaient éviter la taxe sur les combustibles en chauffant au bois, le gouvernement a décidé de taxer les poêles à bois. Apparemment, il cherche à taxer les consommateurs de toutes les façons possibles. D'abord, il élimine le programme, ensuite il taxe les matériaux isolants et enfin les poêles à bois, lorsque les consommateurs essaient de consommer moins de pétrole. Le gouvernement se livre à une attaque en règle contre les consommateurs.

Le gouvernement a demandé à Petro-Canada de faire des bénéfices, d'abord en diminuant la concurrence, de sorte que les consommateurs ne puissent pas profiter d'éventuelles guerres de prix. Plutôt que de se préoccuper de l'avenir, le gouvernement nous encourage à dépendre davantage du pétrole importé, de sorte que le consommateur ne saura plus quoi faire quand les prix exploseront une autre fois. Ayant supprimé le programme qui encourageait la recherche de nouvelles réserves de pétrole et de gaz, le gouvernement garantit que nous continuerons à dépendre du pétrole étranger. Il n'a pas cherché à remplacer le programme d'encouragement du secteur pétrolier. C'est très grave pour la prospection dans les régions éloignées et en mer.

Voyons comment tout cela cadre avec l'attitude de la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et du gouvernement. Parlant à une conférence sur l'énergie le 8 mars à Vancouver, la ministre déclarait que la déréglementation serait bien préférable pour les consommateurs. C'est surtout vrai maintenant que les prix du pétrole baissent à l'échelle internationale parce que nous ne pouvons pas être sûrs qu'ils resteront faibles très longtemps. Nous devons faire deux choses. D'abord, il faut instaurer des mécanismes pour protéger les consommateurs en cas de remontée des prix internationaux. Deuxièmement, nous devons nous mettre sérieusement à économiser notre énergie. Le 8 mars, la ministre disait que nous devions garantir la sécurité de nos approvisionnements et économiser notre énergie.

• (1115)

Je voudrais parler d'abord du deuxième point, soit l'économie d'énergie. La ministre a dit que c'était nécessaire le 8 mars alors que le Programme canadien de remplacement du pétrole devait prendre fin le 31 mars et que la ministre réduisait le budget du Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes. Le coup fatal au programme d'isolation devait être porté en mars 1986. La ministre parlait d'économiser en même temps qu'elle supprimait le programme d'économie d'énergie. Elle disait: «Nous n'avons pas besoin de fournir d'encouragements financiers. Nous n'avons pas besoin d'un tel programme. Nous allons renseigner le public afin que le programme d'économie d'énergie continue.» Ce programme sera maintenu de la même façon que les autres: le gouvernement l'a saboté. Le gouvernement et le Canada ont pourtant obtenu plus en retour de l'argent dépensé pour économiser l'énergie que pour toute autre mesure instaurée dans le domaine énergétique.

Voyons maintenant le premier facteur. La ministre disait que nous devions assurer la protection des consommateurs au cas où les prix internationaux augmenteraient, que nous devions exploiter nos sources d'énergie. Pourtant, la même ministre nous annonce maintenant qu'elle est en train de mettre au point un mécanisme pour remplacer le Programme d'encouragements du secteur pétrolier. Par ailleurs, le 8 mars, elle disait que nous devions assurer la protection des consommateurs en cas de remontée des prix internationaux. En novembre dernier, elle a dit qu'elle voulait empêcher un arrêt des activités de prospection et d'exploitation en mer. Comment peut-on concilier les déclarations de novembre dernier et du 8 mars et le fait que la ministre s'attaque maintenant au Programme d'encouragements du secteur pétrolier et supprime les encouragements pour l'exploitation des gisements sous-marins et des sources d'énergie au large de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve et dans la mer de Beaufort, monsieur le Président? En outre, la ministre vient de reporter à plus tard le projet de valorisation bi-provincial Husky. L'ancien gouvernement libéral avait promis une garantie de prêt de 780 millions de dollars et une subvention de 50 millions de dollars pour les frais de construction. La ministre a fait exactement le contraire de ce qu'elle avait dit. Elle affirme une chose et fait le contraire.

Le gouvernement ne tient aucun compte de ce qu'il dit. Aucun effort pour tenir parole. C'est insultant pour les Canadiens et, par surcroît, c'est tout à fait catastrophique pour notre programme d'énergie. C'est ridicule et la situation ne fait que s'aggraver.

Le gouvernement commence maintenant à examiner la façon de fixer le prix du gaz naturel. C'était déjà bien assez qu'il n'ait rien proposé à cet égard au moment de signer l'Accord de l'Ouest le printemps dernier. Le gouvernement avait dit: «Nous proposerons une entente sur la fixation du prix du gaz naturel avant le 1^{er} novembre.» D'abord, cette date était mal choisie. Il aurait fallu prévoir quelque chose avant le 1^{er} septembre, le 1^{er} octobre à la rigueur. Le 1^{er} novembre marque le début de l'année pour les contrats de gaz naturel. La ministre disait donc qu'il y aurait une entente le jour même où les contrats doivent être signés pour l'année à venir. C'était ridicule de prévoir une période d'attente aussi longue, mais, de toute façon, la ministre avait fixé comme date le 1^{er} novembre.

Le gouvernement a eu tout le temps de conclure une entente sur les prix du gaz naturel, mais il ne l'a pas encore fait. Toute la question des prix et de l'exportation du gaz naturel est en suspens. Le 1^{er} novembre, c'est vendredi prochain, dans quatre jours. Pourquoi la ministre a-t-elle laissé en suspens, plongé dans la confusion, ce secteur très important de notre économie? Les exportations de gaz naturel rapportent 4 milliards de dollars par année au Canada. La ministre a donc semé la confusion au sujet d'activités qui représentent 4 milliards de dollars pour le Canada.

• (1120)

Je voudrais parler un instant des gisements au large des côtes, du remplacement du Programme des encouragements du secteur pétrolier et des modifications à l'accord entre le Canada et la Nouvelle-Écosse. Après la signature de l'Accord de l'Ouest, on a demandé à la ministre de l'Énergie quand il y aurait une nouvelle entente avec la Nouvelle-Écosse, et elle a